

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 22 (1942)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** 21 assemblée générale de la Section de Marseille et du Sud-Est

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 21<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST

## COMPTE RENDU

La 21<sup>e</sup> Assemblée générale de la Section de Marseille et du Sud-Est s'est tenue le 19 février.

En ouvrant la séance, M. Louis Bovet, Président de la Section, se fit l'interprète de l'Assemblée pour féliciter M. Baumann de son élection à la présidence de la Compagnie et pour le remercier d'être venu de Paris prendre part à la séance. Il remercia également M. Georges Angst, Consul de Suisse à Marseille et Président d'Honneur de la Section, M. Henri Voirier, Vice-Consul, et M. Paul Scheidegger, Chargé du Commissariat Fédéral dans le Port de Marseille, d'avoir bien voulu honorer la réunion de leur présence.

Passant à l'ordre du jour, M. Bovet donna lecture du rapport du Comité relatif à l'exercice 1941. Les chapitres les plus importants de ce rapport sont reproduits ci-après. M. Boesiger, le Trésorier de la Section, ayant été empêché d'assister à l'Assemblée pour des raisons de santé, le Secrétaire lut le rapport financier que ce dernier devait présenter

lui-même (1). L'Assemblée adopta ces deux rapports et donna quitus au Président, au Comité et au Trésorier pour leur gestion pendant l'année 1941. En outre, elle renouvela sa confiance pour trois nouvelles années à MM. Oscar Boesiger, Louis Bovet, Jacques-Charles Buhler, Traugott Funfschilling et Paul Hoffmeyer, membres du Comité, dont le mandat de membre du Comité arrivait à expiration.

M. Baumann prit ensuite la parole. Après avoir passé en revue les principales difficultés auxquelles se heurte en France le monde des affaires, il exposa la situation fâcheuse des échanges franco-suisse et les moyens mis en œuvre par la Chambre de Commerce Suisse en France pour essayer d'accroître les ventes en Suisse de marchandises françaises et contribuer de la sorte au rétablissement de l'équilibre du clearing franco-suisse. Ce discours de M. Baumann est reproduit par extraits ci-dessous.

## RAPPORT DU COMITÉ

### Relations commerciales franco-suisse

Le désir de la Suisse de maintenir ses relations d'affaires avec les nations qui furent d'une manière traditionnelle ses partenaires commerciaux s'est manifesté spécialement à l'égard de la France.

L'entrée en vigueur du « Modus-Vivendi » commercial d'octobre 1940 avait suscité dans les milieux intéressés de nos deux pays des espoirs quant aux possibilités d'équilibrer leurs échanges réciproques. La Suisse continua en 1941 à fournir à la France des marchandises dans le cadre de son commerce traditionnel, les contingents ayant été modelés sur les exportations des années antérieures. Mais les possibilités de livrer des marchandises françaises en Suisse diminuèrent considérablement.

### Activité générale de la Section

En raison même de la crise que traversent les relations économiques franco-suisse, notre activité a été très soutenue en 1941. D'autre part, quelques départements du sud-ouest, précédemment rattachés à notre Siège de Paris, ont été attribués à la Section de Marseille, dont l'effectif a passé de 275 membres à fin 1940 à 386 adhérents au 31 décembre dernier.

Notre Chambre de Commerce a nommé un Vice-Président pour la France non-occupée, en la personne de M. Jacques Muller, à Lyon, dont la fonction consiste à coordonner les contacts entre notre siège de Paris, ses sections en zone non-occupée et la Suisse.

En dehors de ses séances mensuelles, le Comité de votre Section s'est réuni à plusieurs reprises en des circonstances spéciales. Le réseau de membres-correspondants constitué dans notre circonscription a démontré toute son utilité.

Il convient de signaler ici la création d'un nouveau rouage de notre Compagnie, rouage dont les Membres de notre Section ne tarderont pas d'apprécier le fonctionnement : l'installation d'un Délégué de notre Secrétariat Général ayant point d'attache à Lyon, chargé essentiellement de faciliter l'examen et la réalisation d'échanges commerciaux entre nos deux pays.

**Secrétariat.** — La tenue à jour de la documentation nécessaire au fonctionnement de notre service de renseignement

a accaparé une notable partie de notre temps vu l'abondance et la variété des objets sur lesquels nous avons été consultés : fonctionnement du clearing franco-suisse, mécanisme des compensations privées de marchandises, recherche de marchandises en France et en Suisse, législation financière, transport-transit, pour ne citer que les principaux d'entre eux.

Nos principales interventions ont porté sur les questions suivantes : ouverture d'accréditifs en France et en Suisse en garantie des paiements de marchandises par la voie normale du clearing ; admission au clearing de frais accessoires découlant du trafic des marchandises et de certains règlements financiers ; recours contre des refus de licences d'importation et d'exportation, recouvrement de créances, obtention de visas de voyages, etc...

D'avril en juillet, nous avons été appelés à nous occuper du service de transmission de la correspondance commerciale entre les zones non-occupée et occupée. Mais notre préoccupation essentielle a été de rechercher des marchandises françaises susceptibles d'être vendues en Suisse, tout en répondant aussi à de très nombreuses requêtes visant à l'importation en France de marchandises suisses.

Si des statistiques peuvent donner une idée plus exacte de l'activité du Secrétariat, ajoutons qu'il a reçu en moyenne 200 lettres et 150 visiteurs par mois.

### Manifestations

Les réunions mensuelles de nos membres n'ont pas pu être reprises en 1941. Seule l'Assemblée générale du 19 février fut organisée. Elle revêtit un caractère d'une certaine ampleur du fait qu'elle coïncidait avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Section de Marseille.

C'est à fin avril que la colonie helvétique du sud-est eut l'honneur de la visite du Ministre de Suisse en France, M. Walter Stucki. Plusieurs membres de notre Comité eurent le privilège de prendre contact en cette occasion avec le représentant de notre pays. M. Stucki profita de sa présence à Marseille pour se rendre à bord du vapeur « Saint-Gothard » nouvellement acquis par la Confédération et ancré en rade de Marseille.

Le 11 juin, la marine suisse fut encore en vedette à Marseille à l'occasion de la cérémonie solennelle de prise du

1) Faute de place, il ne nous est pas possible de publier ce rapport.

pavillon helvétique qui se déroula sur le s/s « Genoroso ».

A l'occasion de la Foire de Marseille de l'automne dernier notre Section a apporté tout le concours qu'elle pouvait offrir à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et l'Office Central Suisse du Tourisme, auxquels il convient de laisser l'entier mérite du succès remporté par le pavillon suisse.

La journée franco-suisse du 24 septembre qui s'est déroulée dans le cadre de la Foire de Marseille fut une éclatante manifestation de l'amitié unissant la Provence à notre pays. Notre Section s'était fait un plaisir de prévoir ce jour-là une réunion de ses Membres. Cette réunion fut précédée d'une réception de la délégation officielle suisse.

Enfin, votre Président eut l'honneur d'être invité par la Chambre de Commerce de Marseille à assister, le 26 septembre 1941, aux travaux de la Conférence des Chambres de Commerce françaises du bassin méditerranéen. En cette circonstance, nous avons présenté un exposé général de la situation des relations économiques de la Suisse avec le bassin méditerranéen français.

#### Contacts. — Voyages

Les difficultés des communications entre Paris, la zone non-occupée et la Suisse n'ont pas empêché le maintien de fréquents contacts entre les différents organes de notre Chambre de Commerce. Votre Président et votre Secrétaire ont effectué plusieurs déplacements à l'effet de maintenir l'homogénéité de notre activité et d'assurer la liquidation des affaires en cours. Il nous appartient de remercier nos amis de Paris de leur indispensable et continu concours, de leur dire combien sont appréciés leurs efforts incessants dans l'accomplissement d'une tâche rendue particulièrement ardue en raison de la situation exceptionnelle du moment. La reprise de la publication de la « Revue Economique Franco-Suisse » a été très chaleureusement accueillie par l'ensemble de nos Membres qui apprécient la valeur documentaire et les informations divulguées par l'organe de notre Compagnie.

Notre Section a développé ses relations avec les principales institutions économiques de nos deux pays que nous nous excusons de ne pouvoir nommer expressément dans le cadre de cet exposé. Mentionnons toutefois l'utile colla-

boration que nous prête l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Zurich et Lausanne et le développement de nos relations avec son agence en Afrique du Nord.

Nous entretenons des rapports constants avec le Commissariat fédéral de l'Office Suisse de guerre pour les transports dont nous avons estimé devoir faciliter le maintien à Marseille en mettant à sa disposition une partie de nos bureaux.

Nous savons gré à MM. les Consuls de Suisse de la circonscription de notre Section et d'Afrique du Nord de l'intérêt qu'ils veulent bien porter à nos travaux. Leur collaboration si indispensable est justement appréciée. Qu'il nous soit permis de remercier spécialement notre Président d'Honneur, M. Georges Angst, Consul de Suisse à Marseille.

Il nous appartient de rappeler encore l'extension qu'a prise au cours de l'exercice écoulé la collaboration de nos membres-correspondants dans les principaux centres de votre circonscription.

C'est enfin à chacun de nos Adhérents que nous voulons exprimer notre reconnaissance pour l'attachement et le dévouement qu'ils ont marqués à notre Compagnie. Nous le faisons avec d'autant plus d'empressement vis-à-vis de nombre d'entre eux que les événements ont durement touchés ou qui ne bénéficient que d'une manière relative des services offerts par notre Association.

\*  
\* \*

L'année 1941 s'inscrit dans une ère de transition vers un nouvel équilibre économique dont certains éléments restent encore indéfinis.

Les épreuves que nous subissons et le bouleversement auquel il nous est donné d'assister soulignent à quel point l'interdépendance et la solidarité conditionnent l'existence même des nations.

Marseille, le 19 février 1942.

Chambre de Commerce Suisse en France,  
Section de Marseille et du Sud-Est :

Le Président,  
**Louis BOVET.**

**Préférez-vous...**

...vous fâcher  
chaque  
jour...



...ou féliciter  
votre secrétaire  
de son courrier?



**Alors adoptez l'Hermès**

**"La Machine  
du beau courrier"**  
fabriquée en Suisse  
par les  
**Éts PAILLARD**  
réputés depuis 1814,  
pour leurs appareils  
de précision.



Demandez démonstration,  
mise à l'essai sans  
engagements, ou notice  
gratuite St. Te. à l'  
AGENCE GÉNÉRALE:  
**GASPARD TRUMPY & C<sup>ie</sup>**  
S. A. R. L.  
12, Rue Caumartin, PARIS-9<sup>e</sup>  
Tél.: OPÉRA 22-08 et 72-91

**AGENTS HERMÈS PARTOUT**

HERMÈS BABY — HERMÈS MEDIA — HERMÈS 2000 — HERMÈS STANDARD